S’INVESTIR DANS LA VIE LOCALE À TOUT ÂGE

Pour favoriser la dialogue et l’implication de tous dans la vie noisiélienne, plusieurs instances participatives sont mises en place. Elles permettent à leurs membres de faire des propositions à l’équipe municipale et de mener des actions concrètes dans des domaines qui touchent leur quotidien et celui de l’ensemble des habitants.

Le conseil municipal des enfants (CME)

Créé en 1992, le CME répond à la volonté de la municipalité d’impliquer les enfants dans la vie de la commune. Lieu d’apprentissage de la démocratie, cette instance est composée de 32 membres, âgés de 10 à 12 ans, élus pour deux ans par tous les élèves de CM2 à l’issue d’une campagne électorale organisée à l’automne et d’un vote officiel. Les jeunes élus disposent d’un budget pour mettre en place des projets concrets. En 2023-2024, la lutte contre le harcèlement scolaire et la solidarité envers les enfants malades seront deux des nouveaux sujets portés par les enfants. Ils participent également activement à la vie locale.

Commémoration du 8 novembre 2023

Le conseil des jeunes (CDJ)

Dédié aux 13 à 17 ans, le CDJ vise à donner la parole aux jeunes noisiéliens. Ses membres, élus par les adolescents pour un mandat d’un an reconductible, font des propositions à l’équipe municipale et travaillent sur les thèmes choisis par les candidats lors de leur inscription : par exemple, la solidarité avec les plus défavorisés, les relations intergénérationnelles, la protection de l’environnement ou encore les échanges interculturels. L’année dernière, ils avaient ainsi récolté des fonds lors de la brocante municipale pour les reverser à une association caritative.

Collecte citoyenne des déchets

Le conseil des aînés (CDA)

Comme leurs plus jeunes homologues, les membres du CDA travaillent tout au long de l’année à la définition et à la mise en place de projets sur des thématiques choisies. Les 16 élus, des retraités âgés de plus de 60 ans, sont nommés pour un mandat de deux ans. Parmi les derniers projets en date mis en place, on notera l’installation de boîtes à livres et de bancs répartis un peu partout dans la ville, et plus récemment la tenue d’ateliers lecture et jeux de mots à destination des retraités noisiéliens.

Atelier jeux de mots mis en place par le CDA

CME
Service éducation, activités périscolaires et jeunesse
01 60 37 73 89 | cme@mairie-noisiel.fr

CDJ
Service éducation, activités périscolaires et jeunesse
01 60 06 84 04 / 01 60 06 84 06

CDA
Secteur des personnes retraitées
01 60 37 73 66

Service communication de Noisiel – Maquette : nonoetpaillettes
Imprimerie européenne – Décembre 2023

Avec vous et pour vous, Noisiel avance

LETTRE DU MAIRE

décembre 2023

CONCERTATION

Chères Noisiéliennes, chers Noisiéliens,

La concertation citoyenne demeure une priorité essentielle du mandat de l’équipe municipale que j’ai l’honneur de conduire. Noisiel est une ville dynamique dont la réussite repose en grande partie sur l’implication de chacun de vous.

Cette participation va au-delà d’une simple formalité démocratique. Elle est à la fois le pilier sur lequel reposent nos échanges, mais également un moyen efficace pour ajuster au mieux les réponses nécessaires face aux nouvelles problématiques rencontrées.

> « Noisiel, un exemple de modèle de démocratie locale, où chacun de ses habitants est un acteur clé »

C’est en prenant le temps de contribuer à ces moments de rencontre que nous pouvons améliorer la conduite des actions engagées.

Nos initiatives, qu’elles concernent l’urbanisme, l’environnement, l’éducation, la culture ou la sécurité, sont le reflet, me semble-t-il, de cette écoute.

C’est dans ce sens que je vous invite à maintenir cette implication citoyenne indispensable, à vous exprimer, à partager vos idées et à prendre part aux initiatives organisées par la municipalité.

Continuons cette démarche consistant à faire de Noisiel un exemple de modèle de démocratie locale, où chacun de ses habitants est un acteur clé.

C’est le sens de mon engagement et la voie que mon équipe et moi poursuivrons durant tout le mandat.

Avec toute ma détermination,

Mathieu Viskovic,
Maire de Noisiel

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

Menant une politique de concertation basée sur la proximité et la participation des habitants, la Municipalité a mis en place différents dispositifs qui sont autant d'occasions pour les Noisiéliens d'échanger avec le Maire et les élus.

Les réunions publiques

Pour vous informer sur les projets de votre quartier, quatre réunions publiques sont organisées chaque année, une dans chaque quartier de la ville. Retour sur les derniers travaux menés et annonce de ceux à venir, point sur les projets d'aménagement… l'actualité du quartier est passée à la loupe. Un moment privilégié d'information et de consultation qui permet à l'équipe municipale de répondre aux questions des habitants relatives à la vie du quartier.

➔ La prochaine réunion publique se tiendra dans le quartier du Luzard, **jeudi 21 décembre à 19 h**. En accès libre, dans la limite des places disponibles.

La réunion publique de bilan annuel

Pour revenir sur les réalisations achevées durant l'année, faire un point d'étape sur les projets en cours et présenter les principaux dossiers à venir, chaque année, une réunion publique de bilan est organisée, en présence de M. le Maire et des élus municipaux. Des thématiques variées y sont abordées : cadre de vie, éducation, développement durable, sécurité, etc.

➔ La réunion de bilan annuelle 2024 se tiendra **vendredi 2 février, de 19 h à 21 h**, au Pôle culturel Michel-Legrand. En accès libre, dans la limite des places disponibles.

Les cafés citoyens

Quatre cafés citoyens sont également planifiés chaque année, un dans chaque quartier de la ville.
Ces temps d'échanges conviviaux et informels, organisés autour d'une boisson chaude et de jus de fruits, sont l'occasion de venir échanger librement avec M. le Maire et l'équipe municipale sur les thématiques liées à la vie quotidienne.

➔ Reprise des cafés citoyens au printemps 2024.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de Noisiel se découpe en quatre quartiers (entendu au sens large) :
- Ferme-du-Buisson (quartier incluant également le Buisson-Saint-Antoine),
- Mairie (regroupant la Cité Menier, la Pièce-aux-Chats, le Potager, la Remise-aux-Fraises et Chateaubriand),
- Deux-Parcs,
- Luzard.

Une réunion publique et un café citoyen sont organisés dans chaque quartier une fois par an.

Les permanences à l'Hôtel-de-Ville

Vous souhaitez vous entretenir avec M. le Maire sur votre situation personnelle ? Mathieu Viskovic vous reçoit à l'Hôtel-de-Ville, sur rendez-vous, en fonction de la problématique.

➔ Prenez rendez-vous en appelant le 01 60 37 73 02.

Les dîners chez les habitants

Avec vos voisins et/ou vos proches, vous souhaitez aborder un sujet précis (stationnement, logement, etc.) avec M. le Maire ? Mathieu Viskovic se rend à votre domicile pour échanger sur la vie de Noisiel avec vous et votre entourage.

➔ Groupe de 9 personnes minimum. Informations au 01 60 37 73 02.

La commission communale d'accessibilité

La commission communale d'accessibilité, créée en juin 2016, est chargée de suivre le bon déroulement des opérations de mise en conformité des bâtiments et de la voirie.

RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Vous venez d'emménager dans une résidence collective récemment livrée ? La Ville organise, dans les mois qui suivent la livraison de nouveaux programmes immobiliers, un temps d'échange qui vous est dédié, en présence de M. le Maire, de l'équipe municipale et des différents acteurs ayant contribué à la réalisation de la construction.

➔ Si vous êtes concerné, un courrier vous sera adressé quelques semaines avant la rencontre.

SECTEUR CONCERTATION
01 60 37 73 05
concertation@mairie-noisiel.fr